



⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑬ Numéro de dépôt: 83108526.1

⑮ Int. Cl.³: **B 65 H 75/14**

⑭ Date de dépôt: 30.08.83

⑩ Priorité: 03.09.82 FR 8215040

⑦ Demandeur: LES CABLES DE LYON Société anonyme
dite; 170 quai de Clichy, F-92111 Clichy Cedex (FR)

⑬ Date de publication de la demande: 11.04.84
Bulletin 84/15

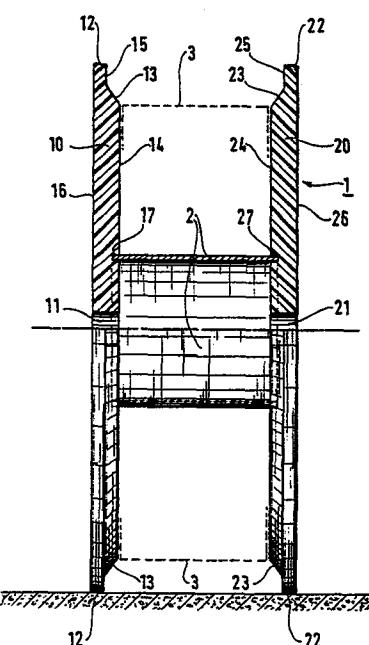
⑫ Inventeur: Vasseur, Edouard, 22, rue Molière
Saint-Martin Boulogne, F-62200 Boulogne sur Mer (FR)

⑩ Etats contractants désignés: BE CH DE FR GB IT LI NL
SE

⑭ Mandataire: Weinmiller, Jürgen et al, Zeppelinstrasse 63,
D-8000 München 80 (DE)

⑯ **Touret de cablerie.**

⑰ Touret de câblerie (1) comportant un fût central (2) puis deux joues (10, 20) circulaires s'étendant radialement à chaque extrémité du fût et présentant deux faces externes planes (16, 26) et deux faces internes (14, 24). Chaque face interne (14, 24) est prolongée à sa périphérie par un chanfrein (13, 23) augmentant progressivement la distance axiale entre ces deux faces jusqu'à ce que cette distance devienne constante pour former deux couronnes internes (15, 25) raccordées aux faces externes (16, 26) par des surfaces latérales (12, 22) formant bandes de roulement. Ce touret est principalement utilisé dans le stockage de câbles électriques.



A1

EP 0 105 187

Touret de câblerie

La présente invention a pour objet un touret de câblerie comportant un fût central puis deux joues circulaires s'étendant radialement à chaque extrémité du fût et présentant deux faces externes planes et deux faces internes. Un tel touret est utilisé notamment pour stocker du câble électrique.

On connaît des tourets à bandes de roulement dont les caractéristiques propres permettent d'éviter la détérioration d'un fil, lors de leur remplissage.

Ces caractéristiques sont, soit un chanfrein arrondi de quelques millimètres raccordant l'intérieur de chaque joue à chaque bande de roulement, mais dans ce cas, lors des manipulations, des chocs font apparaître sur le chanfrein arrondi des aspérités nuisibles au fil ; soit un chanfrein arrondi plus important donc plus résistant mais dans ce cas, pour conserver une surface de roulement suffisante, il faut fabriquer des joues plus épaisses donc plus lourdes et plus coûteuses.

La présente invention permet de remédier à ces inconvénients en proposant un touret qui ne détériore pas le fil lors de l'enroulement, et dont la surface de roulement de chaque joue peut être réusinée quand une utilisation intensive a rendu ces surfaces rugueuses. La durée de vie de ce touret est ainsi augmentée.

Le touret selon la présente invention est caractérisé en ce que chaque face interne est prolongée à sa périphérie par un chanfrein augmentant progressivement la distance axiale entre ces deux faces, jusqu'à ce que cette distance devienne constante pour former deux couronnes internes raccordées aux faces externes par des surfaces latérales formant bandes de roulement.

Avantageusement les bandes de roulement sont d'épaisseur constante.

Il est décrit ci-après à titre d'exemple et en référence au dessin annexé, un touret selon l'invention dont le fût central est en acier et dont les joues sont en polyester armé.

La figure unique montre le touret en demi-coupe suivant son axe.

On y voit le fût central 2 et les joues 10, 20. Le fût 2 est engagé dans une encoche circulaire 17 de la joue 10 et dans une encoche

circulaire 27 de la joue 20.

La joue 10 possède un orifice central 11 et la joue 20 possède un orifice central 21. Ces deux orifices centraux permettent le montage du touret 1 sur un moyeu non représenté.

5 Les joues 10, 20 possèdent des surfaces de roulement 12, 22 que l'on peut réusiner jusqu'au voisinage des chanfreins 13, 23. Ces chanfreins 13, 23 raccordent respectivement les faces internes 14, 24 aux couronnes internes 15, 25.

10 Chaque joue possède également une surface externe 16, 26 plane, et les bandes de roulement 12, 22 ont alors une épaisseur constante le long des couronnes internes 15, 25, en direction de l'axe principal.

La référence 3 indique la zone maximale de chargement du touret.

15 Sans sortir du cadre de l'invention, il est entendu que ce touret peut être fabriqué dans des matières différentes, être de dimensions très variées et être utilisé pour des fils ou des câbles de différentes natures.

20

25

30

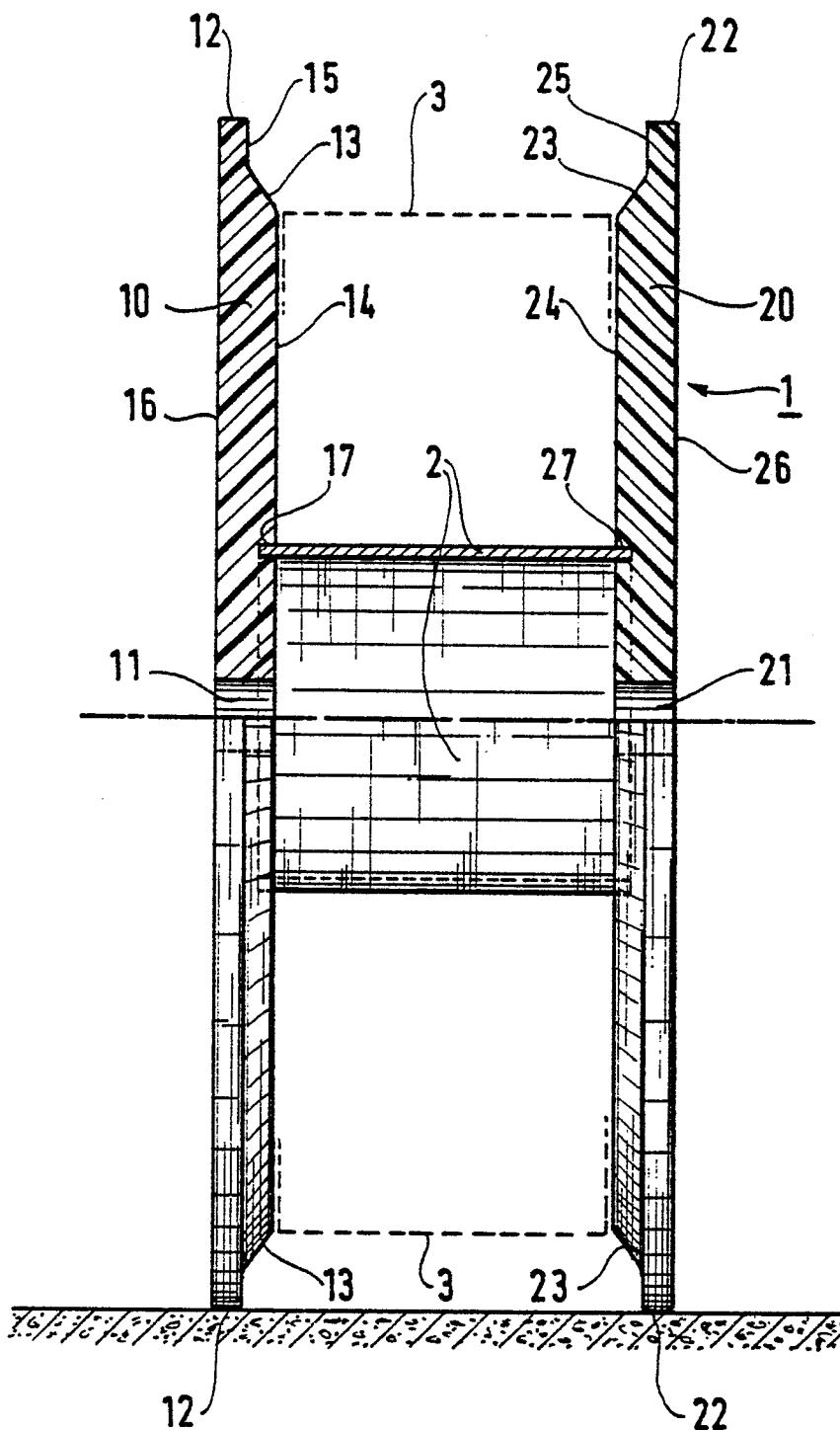
35

REVENDICATIONS

- 1/ Touret de câblerie (1) comportant un fût central (2) puis deux joues (10, 20) circulaires s'étendant radialement à chaque extrémité du fût et présentant deux faces externes planes (16, 26) et deux faces internes (14, 24), caractérisé en ce que chaque face interne (14, 24) est prolongée à sa périphérie par un chanfrein (13, 23) augmentant progressivement la distance axiale entre ces deux faces, jusqu'à ce que cette distance devienne constante pour former deux couronnes internes (15, 25) raccordées aux faces externes (16, 26) par des surfaces latérales (12, 22) formant bandes de roulement.
- 2/ Touret de câblerie selon la revendication 1, caractérisé en ce que les bandes de roulement sont d'épaisseur constante.

0105187

1 / 1





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0105187

Numéro de la demande

EP 83 10 8526

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
A	US-A-2 109 170 (GLEASON) * Figures 4,7 *	1,2	B 65 H 75/14
A	FR-A-2 009 930 (HÄFNER)	---	
A	GB-A- 650 964 (HEGEDUS)	---	
A	BE-A- 658 216 (HAYES IND.)	---	
A	FR-A- 578 556 (OUVRARD-VILLARS)	---	
A	GB-A- 300 012 (WILSON)	---	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
		-----	B 65 H H 02 G D 02 H
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherche 09-12-1983	Examinateur D HULSTER E.W.F.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			